

## Évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique triennal 2018-2020

Le plan stratégique triennal 2018-2020 se distingue du plan d'action annuel. Il s'agit d'une démarche qui donne des orientations particulières aux plans d'action sur une période donnée. En 2016, le comité de planification stratégique composé de Marc Millette, Sandra Sanchez et Gabriel Villemure a entamé cette démarche dont le produit est divisé en priorités assorties d'objectifs stratégiques. Les lignes qui suivent soulignent certains résultats qui confirment que le plan stratégique a bien été mis en œuvre à l'ACAT Canada.

La priorité ***Vie associative*** avait pour objectif de **dynamiser la vie associative de l'ACAT Canada**. Grâce à la publicité et d'autres moyens, nous avons vu a) l'augmentation de 5 nouveaux membres à chaque année, malgré la perte de membres vieillissants; aussi, b) la réponse au sondage lancé l'automne dernier a quand même été élevée (55/100 membres).

Concernant la ***Gouvernance et gestion***, l'objectif de **renforcer et développer le leadership de l'Association** a été rencontré grâce à nos partenariats, a) avec la FIACAT entre autres dans nos représentations à l'ONU (EPU, CAT, PIDCP), b) au renforcement des expertises par la formation et c) à la reddition de compte qui fait partie de notre plan d'action et qui nous permet d'enrichir les orientations stratégiques. Nous avons quand même rencontré d) des difficultés sur le plan de la gouvernance car le niveau d'engagement n'est pas uniforme parmi les administrateurs et administratrices.

Ensuite, au niveau de la ***Communication***, l'objectif était de **rendre plus visible le rayonnement de l'ACAT Canada**, suite à ses interventions sur les scènes nationale et internationale. Cela a été reflété a) sur son nouveau site web, b) en éducation aux droits humains et c) dans le sondage sur l'engagement chrétien qui révéla que la majorité des membres répondants trouve importante l'identité chrétienne de l'ACAT et trouve que cela est bien reflété dans les publications. d) Un nouvel outil, l'Infolettre, attire un auditoire qui est passé de 200 à 240 abonnés en un an.

La priorité ***Exploitation de la mission*** présentait l'objectif de **devenir au Canada l'une des principales références quant à la prévention et la lutte contre toutes formes de torture et de traitements cruels, inhumains et dégradants**. a) L'ACAT a déployé des efforts considérables en éducation aux droits humains. b) L'Infolettre met en valeur nos interventions et un nombre grandissant de personnes connaissent l'ACAT. Mais c) nous ne pouvons prétendre être une référence au Canada, compte tenu de notre unilinguisme francophone. d) À l'international toutefois, nos trois rapports alternatifs déposés à l'ONU, dont le dernier est en confection, ont bien été considérés par les instances onusiennes. Celui présenté au comité contre la torture fin 2018 a même été cité à 3 reprises en séance d'examen du Canada par des experts du comité.

Enfin, au niveau de la ***Viabilité financière***, nous devons **accroître et diversifier le financement de l'Association**. Cela a été atteint : nous avons a) décroché une subvention de 25000\$ de la Fondation Béati et b) un don spécial de 20000\$ d'un membre avant son décès – ce qui peut être vu comme une forme de legs.